



MAIRIE de LE MUY

- 83490 -

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL de la Commune de LE MUY

Séance du mardi 11 mai 2021

L'an deux mille vingt et un et le onze mai à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la Salle Polyvalente – Avenue Sainte-Anne – Le Muy, sous la présidence de Madame Liliane BOYER – Maire, après convocation légale en date du 5 mai 2021.

PRESENTS :

Madame Liliane BOYER, Monsieur Romain VACQUIER, Madame Christine MASSA, Monsieur Alain CARRARA, Madame Françoise LEGRAIEN, Monsieur Calogero PICCADACI, Madame Françoise CHAVE, Monsieur Gil OLIVIER, Madame Renée DOMBRY-GUIGONNET, Monsieur Edouard BARRE, Madame Lina CIAPPARA, Monsieur Dominique BARDON, Madame Noura KHELIL-MOKRANE, Monsieur Anthony PONTHEU, Monsieur Thierry MARTIN, Monsieur Laurent BARROS, Madame Céline BONALDI, Monsieur Lionel SAUVAN, Madame Nurhayat ALTUNTAS, Monsieur Aurélien SENES, Monsieur Jean-Michel CHAIB, Madame Annick CHAVE, Monsieur Adrien GAND

ABSENTS REPRESENTES :

Madame Nadia GONCALVES donne procuration à Madame Françoise CHAVE, Madame Silvia MARIN donne procuration à Monsieur Calogero PICCADACI

ABSENTS EXCUSES :

Monsieur Franck AMBROSINO, Madame Sylvie TOURREL, Monsieur Rémy BRIGNACCA, Madame Jocelyne SATEAU

Monsieur Edouard BARRE a été désigné(e) en qualité de Secrétaire de Séance par le Conseil Municipal (Article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales).

2021 - 53	COMPTE ADMINISTRATIF DE LA VILLE - EXERCICE 2020 RETRAIT DE LA DELIBERATION N° 2021-35 DU 14 AVRIL 2021
------------------	--

Romain VACQUIER, Adjoint Délégué,

Expose à l'Assemblée que le Compte Administratif de la Ville 2020 a été voté lors de la séance du Conseil Municipal du 14 Avril 2021 par une délibération n° 2021-35 en l'absence de vote du Compte de Gestion.

Il convient de préciser toutefois que le Compte de Gestion provisoire correspondait à l'identique au Compte Administratif présenté au vote.

En raison de problèmes d'effectifs et d'intégrations d'amortissements liées au transfert de l'eau et de l'assainissement à l'agglomération, la Trésorerie n'a pas été en mesure de produire à temps le Compte de Gestion 2020 de la Ville.

Par conséquent, il est proposé à l'Assemblée :

- *De retirer la délibération n° 2021-35 du vote du Compte Administratif 2020 de la Ville.*
- *De dire que, l'Assemblée disposant à présent du compte de gestion 2020, il est procédé dans les délibérations suivantes au vote du Compte de Gestion 2020 de la Ville, puis au vote du Compte Administratif 2020 de la Ville.*

Demande l'avis de l'Assemblée.

Le Conseil Municipal,

Où l'exposé de Romain VACQUIER, Adjoint Délégué, après en avoir délibéré, par :

25 pour

- *Retire la délibération n° 2021-35 du vote du Compte Administratif 2020 de la Ville.*
- *Dit que, l'Assemblée disposant à présent du compte de gestion 2020, il est procédé dans les délibérations suivantes au vote du Compte de Gestion 2020 de la Ville, puis au vote du Compte Administratif 2020 de la Ville.*

Fait et Délibéré au MUY, les jour, mois et an que dessus.
Ont signé au Registre les Membres présents susnommés.
Pour Copie Conforme.

A LE MUY, le 12 Mai 2021

<i>Contrôle de Légalité</i>

<i>Affichage</i>

Le Maire,

Liliane Boyer

Liliane BOYER





**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
de la Commune de LE MUY**

Séance du mardi 11 mai 2021

L'an deux mille vingt et un et le onze mai à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la Salle Polyvalente – Avenue Sainte-Anne – Le Muy, sous la présidence de Madame Liliane BOYER – Maire, après convocation légale en date du 5 mai 2021.

PRESENTS :

Madame Liliane BOYER, Monsieur Romain VACQUIER, Madame Christine MASSA, Monsieur Alain CARRARA, Madame Françoise LEGRAIEN, Monsieur Calogero PICCADACI, Madame Françoise CHAVE, Monsieur Gil OLIVIER, Madame Renée DOMBRY-GUIGONNET, Monsieur Edouard BARRE, Madame Lina CIAPPARA, Monsieur Dominique BARDON, Madame Noura KHELIL-MOKRANE, Monsieur Anthony PONTHEU, Monsieur Thierry MARTIN, Monsieur Laurent BARROS, Madame Céline BONALDI, Monsieur Lionel SAUVAN, Madame Nurhayat ALTUNTAS, Monsieur Aurélien SENES, Monsieur Jean-Michel CHAIB, Madame Annick CHAVE, Monsieur Adrien GAND

ABSENTS REPRESENTES :

Madame Nadia GONCALVES donne procuration à Madame Françoise CHAVE, Madame Silvia MARIN donne procuration à Monsieur Calogero PICCADACI

ABSENTS EXCUSES :

Monsieur Franck AMBROSINO, Madame Sylvie TOURREL, Monsieur Rémy BRIGNACCA, Madame Jocelyne SATEAU

Monsieur Edouard BARRE a été désigné(e) en qualité de Secrétaire de Séance par le Conseil Municipal (Article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales).

2021 - 54	COMPTE ADMINISTRATIF EAU CONVENTION DE GESTION - EXERCICE 2020 RETRAIT DE LA DELIBERATION N° 2021-36 DU 14 AVRIL 2021
------------------	--

Romain VACQUIER, Adjoint Délégué,

Exposé à l'Assemblée que le Compte Administratif Eau Convention de Gestion – Exercice 2020 a été voté lors de la séance du Conseil Municipal du 14 Avril 2021 par une délibération n° 2021-36 en l'absence de vote du Compte de Gestion.

Il convient de préciser toutefois que le Compte de Gestion provisoire correspondait à l'identique au Compte Administratif présenté au vote.

En raison de problèmes d'effectifs et d'intégrations d'amortissements liées au transfert de l'eau et de l'assainissement à l'agglomération, la Trésorerie n'a pas été

en mesure de produire à temps le Compte de Gestion 2020 Eau Convention de Gestion.

Par conséquent, il est proposé à l'Assemblée :

- *De retirer la délibération n° 2021-36 du vote du Compte Administratif 2020 Eau Convention de Gestion.*
- *De dire que, l'Assemblée disposant à présent du compte de gestion 2020, il est procédé dans les délibérations suivantes au vote du Compte de Gestion 2020 Eau Convention de Gestion, puis au vote du Compte Administratif 2020 Eau Convention de Gestion.*

Demande l'avis de l'Assemblée.

Le Conseil Municipal,

Où l'exposé de Romain VACQUIER, après en avoir délibéré, par :

25 pour

- *Retire la délibération n° 2021-36 du vote du Compte Administratif 2020 Eau Convention de Gestion.*
- *Dit que, l'Assemblée disposant à présent du compte de gestion 2020, il est procédé dans les délibérations suivantes au vote du Compte de Gestion 2020 Eau Convention de Gestion, puis au vote du Compte Administratif 2020 Eau Convention de Gestion.*

Fait et Délibéré au MUY, les jour, mois et an que dessus.

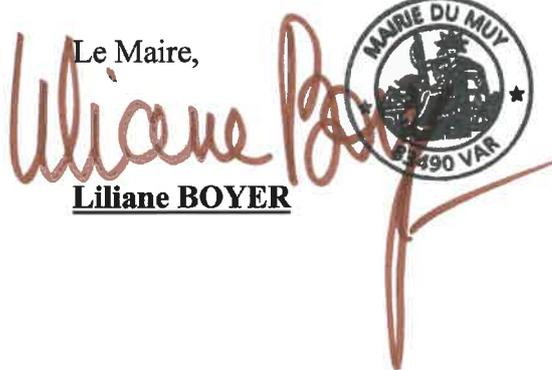
Ont signé au Registre les Membres présents susnommés.

Pour Copie Conforme.

A LE MUY, le 12 Mai 2021

Contrôle de Légalité

Affichage

Le Maire,

Liliane BOYER





MAIRIE de LE MUY

- 83490 -

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL de la Commune de LE MUY

Séance du mardi 11 mai 2021

L'an deux mille vingt et un et le onze mai à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la Salle Polyvalente – Avenue Sainte-Anne – Le Muy, sous la présidence de Madame Liliane BOYER – Maire, après convocation légale en date du 5 mai 2021.

PRESENTS :

Madame Liliane BOYER, Monsieur Romain VACQUIER, Madame Christine MASSA, Monsieur Alain CARRARA, Madame Françoise LEGRAIEN, Monsieur Calogero PICCADACI, Madame Françoise CHAVE, Monsieur Gil OLIVIER, Madame Renée DOMBRY-GUIGONNET, Monsieur Edouard BARRE, Madame Lina CIAPPARA, Monsieur Dominique BARDON, Madame Noura KHELIL-MOKRANE, Monsieur Anthony PONTHEU, Monsieur Thierry MARTIN, Monsieur Laurent BARROS, Madame Céline BONALDI, Monsieur Lionel SAUVAN, Madame Nurhayat ALTUNTAS, Monsieur Aurélien SENES, Monsieur Jean-Michel CHAIB, Madame Annick CHAVE, Monsieur Adrien GAND

ABSENTS REPRESENTES :

Madame Nadia GONCALVES donne procuration à Madame Françoise CHAVE, Madame Silvia MARIN donne procuration à Monsieur Calogero PICCADACI

ABSENTS EXCUSES :

Monsieur Franck AMBROSINO, Madame Sylvie TOURREL, Monsieur Rémy BRIGNACCA, Madame Jocelyne SATEAU

Monsieur Edouard BARRE a été désigné(e) en qualité de Secrétaire de Séance par le Conseil Municipal (Article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales).

2021 - 55	COMPTE ADMINISTRATIF ASSAINISSEMENT CONVENTION DE GESTION - EXERCICE 2020 RETRAIT DE LA DELIBERATION N° 2021-37 DU 14 AVRIL 2021
------------------	---

Romain VACQUIER, Adjoint Délégué,

Expose à l'Assemblée que le Compte Administratif Assainissement Convention de Gestion – Exercice 2020 a été voté lors de la séance du Conseil Municipal du 14 Avril 2021 par une délibération n° 2021-37 en l'absence de vote du Compte de Gestion.

Il convient de préciser toutefois que le Compte de Gestion provisoire correspondait à l'identique au Compte Administratif présenté au vote.

En raison de problèmes d'effectifs et d'intégrations d'amortissements liées au transfert de l'eau et de l'assainissement à l'agglomération, la Trésorerie n'a pas été en mesure de produire à temps le Compte de Gestion 2020 Assainissement Convention de Gestion.

Par conséquent, il est proposé à l'Assemblée :

- *De retirer la délibération n° 2021-37 du vote du Compte Administratif 2020 Assainissement Convention de Gestion.*
- *De dire que, l'Assemblée disposant à présent du compte de gestion 2020, il est procédé dans les délibérations suivantes au vote du Compte de Gestion 2020 Assainissement Convention de Gestion, puis au vote du Compte Administratif 2020 Assainissement Convention de Gestion.*

Demande l'avis de l'Assemblée.

Le Conseil Municipal,

Où l'exposé de Romain VACQUIER, Adjoint Délégué, après en avoir délibéré, par :

25 pour

- *Retire la délibération n° 2021-37 du vote du Compte Administratif 2020 Assainissement Convention de Gestion.*
- *Dit que, l'Assemblée disposant à présent du compte de gestion 2020, il est procédé dans les délibérations suivantes au vote du Compte de Gestion 2020 Assainissement Convention de Gestion, puis au vote du Compte Administratif 2020 Assainissement Convention de Gestion.*

Fait et Délibéré au MUY, les jour, mois et an que dessus.
Ont signé au Registre les Membres présents susnommés.
Pour Copie Conforme.

A LE MUY, le 12 Mai 2021

<i>Contrôle de Légalité</i>

<i>Affichage</i>

Le Maire,
Liliane
Liliane BOYER





MAIRIE de LE MUY

- 83490 -

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL de la Commune de LE MUY

Séance du mardi 11 mai 2021

L'an deux mille vingt et un et le onze mai à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la Salle Polyvalente – Avenue Sainte-Anne – Le Muy, sous la présidence de Madame Liliane BOYER – Maire, après convocation légale en date du 5 mai 2021.

PRESENTS :

Madame Liliane BOYER, Monsieur Romain VACQUIER, Madame Christine MASSA, Monsieur Alain CARRARA, Madame Françoise LEGRAIEN, Monsieur Calogero PICCADACI, Madame Françoise CHAVE, Monsieur Gil OLIVIER, Madame Renée DOMBRY-GUIGONNET, Monsieur Edouard BARRE, Madame Lina CIAPPARA, Monsieur Dominique BARDON, Madame Noura KHELIL-MOKRANE, Monsieur Anthony PONTHEU, Monsieur Thierry MARTIN, Monsieur Laurent BARROS, Madame Céline BONALDI, Monsieur Lionel SAUVAN, Madame Nurhayat ALTUNTAS, Monsieur Aurélien SENES, Monsieur Jean-Michel CHAIB, Madame Annick CHAVE, Monsieur Adrien GAND

ABSENTS REPRESENTES :

Madame Nadia GONCALVES donne procuration à Madame Françoise CHAVE, Madame Silvia MARIN donne procuration à Monsieur Calogero PICCADACI

ABSENTS EXCUSES :

Monsieur Franck AMBROSINO, Madame Sylvie TOURREL, Monsieur Rémy BRIGNACCA, Madame Jocelyne SATEAU

Monsieur Edouard BARRE a été désigné(e) en qualité de Secrétaire de Séance par le Conseil Municipal (Article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales).

2021 - 56	COMPTE ADMINISTRATIF ZAC DES FERRIERES II - EXERCICE 2020 RETRAIT DE LA DELIBERATION N° 2021-38
------------------	--

Romain VACQUIER, Adjoint Délégué,

Expose à l'Assemblée que le Compte Administratif ZAC des Ferrières II – Exercice 2020 a été voté lors de la séance du Conseil Municipal du 14 Avril 2021 par une délibération n° 2021-38 en l'absence de vote du Compte de Gestion.

Il convient de préciser toutefois que le Compte de Gestion provisoire correspondait à l'identique au Compte Administratif présenté au vote.

En raison de problèmes d'effectifs et d'intégrations d'amortissements liées au transfert de l'eau et de l'assainissement à l'agglomération, la Trésorerie n'a pas été en mesure de produire à temps le Compte de Gestion 2020 ZAC des Ferrières II.

Par conséquent, il est proposé à l'Assemblée :

- *De retirer la délibération n° 2021-38 du vote du Compte Administratif 2020 ZAC des Ferrières II.*
- *De dire que, l'Assemblée disposant à présent du compte de gestion 2020, il est procédé dans les délibérations suivantes au vote du Compte de Gestion 2020 ZAC des Ferrières II, puis au vote du Compte Administratif 2020 ZAC des Ferrières II.*

Demande l'avis de l'Assemblée.

Le Conseil Municipal,

Où l'exposé de Romain VACQUIER, Adjoint Délégué, après en avoir délibéré, par :

25 pour

- *Retire la délibération n° 2021-38 du vote du Compte Administratif 2020 ZAC des Ferrières II.*
- *Dit que, l'Assemblée disposant à présent du compte de gestion 2020, il est procédé dans les délibérations suivantes au vote du Compte de Gestion 2020 ZAC des Ferrières II, puis au vote du Compte Administratif 2020 ZAC des Ferrières II.*

Fait et Délibéré au MUY, les jour, mois et an que dessus.
Ont signé au Registre les Membres présents susnommés.
Pour Copie Conforme.

A LE MUY, le 12 Mai 2021

<i>Contrôle de Légalité</i>

<i>Affichage</i>

Le Maire,

Liliane Boyer
Liliane BOYER



Liliane Boyer



MAIRIE de LE MUY

- 83490 -

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL de la Commune de LE MUY

Séance du mardi 11 mai 2021

L'an deux mille vingt et un et le onze mai à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la Salle Polyvalente – Avenue Sainte-Anne – Le Muy, sous la présidence de Madame Liliane BOYER – Maire, après convocation légale en date du 5 mai 2021.

PRESENTS :

Madame Liliane BOYER, Monsieur Romain VACQUIER, Madame Christine MASSA, Monsieur Alain CARRARA, Madame Françoise LEGRAIEN, Monsieur Calogero PICCADACI, Madame Françoise CHAVE, Monsieur Gil OLIVIER, Madame Renée DOMBRY-GUIGONNET, Monsieur Edouard BARRE, Madame Lina CIAPPARA, Monsieur Dominique BARDON, Madame Noura KHELIL-MOKRANE, Monsieur Anthony PONTHEIU, Monsieur Thierry MARTIN, Monsieur Laurent BARROS, Madame Céline BONALDI, Monsieur Lionel SAUVAN, Madame Nurhayat ALTUNTAS, Monsieur Aurélien SENES, Monsieur Jean-Michel CHAIB, Madame Annick CHAVE, Monsieur Adrien GAND

ABSENTS REPRESENTES :

Madame Nadia GONCALVES donne procuration à Madame Françoise CHAVE, Madame Silvia MARIN donne procuration à Monsieur Calogero PICCADACI

ABSENTS EXCUSES :

Monsieur Franck AMBROSINO, Madame Sylvie TOURREL, Monsieur Rémy BRIGNACCA, Madame Jocelyne SATEAU

Monsieur Edouard BARRE a été désigné(e) en qualité de Secrétaire de Séance par le Conseil Municipal (Article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales).

2021 - 57	COMPTE DE GESTION DU RECEVEUR 2020 - COMMUNE
------------------	---

Le Conseil Municipal,

Réuni sous la présidence de Madame Liliane BOYER, Maire,

Après s'être fait présenter le compte de gestion 2020 du budget principal, dressé par le Receveur,

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il a été prescrit de passer dans ses écritures ;

Considérant que les résultats du Compte de Gestion du Receveur sont en concordance avec le Compte Administratif du Maire ;

- 1) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020 y compris celles relatives à la journée complémentaire ;*
- 2) Statuant sur l'exécution du Budget de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;*
- 3) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;*

Demande l'avis de l'Assemblée.

Le Conseil Municipal,

Où l'exposé du Maire, après en avoir délibéré, par :

22 pour

3 contre ((Monsieur Jean-Michel CHAIB, Madame Annick CHAVE, Monsieur Adrien GAND))

Approuve le Compte de Gestion du Receveur 2020 - Budget Principal.

Fait et Délibéré au MUY, le jour, mois et an que dessus.
Ont signé au Registre les Membres présents susnommés.
Pour Copie Conforme.

A LE MUY, le 12 Mai 2021

Contrôle de Légalité

Affichage

Le Maire,

Liliane BOYER





MAIRIE de LE MUY

- 83490 -

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL de la Commune de LE MUY

Séance du mardi 11 mai 2021

L'an deux mille vingt et un et le onze mai à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la Salle Polyvalente – Avenue Sainte-Anne – Le Muy, sous la présidence de Madame Liliane BOYER – Maire, après convocation légale en date du 5 mai 2021.

PRESENTS :

Madame Liliane BOYER, Monsieur Romain VACQUIER, Madame Christine MASSA, Monsieur Alain CARRARA, Madame Françoise LEGRAIEN, Monsieur Calogero PICCADACI, Madame Françoise CHAVE, Monsieur Gil OLIVIER, Madame Renée DOMBRY-GUIGONNET, Monsieur Edouard BARRE, Madame Lina CIAPPARA, Monsieur Dominique BARDON, Madame Noura KHELIL-MOKRANE, Monsieur Anthony PONTHEIU, Monsieur Thierry MARTIN, Monsieur Laurent BARROS, Madame Céline BONALDI, Monsieur Lionel SAUVAN, Madame Nurhayat ALTUNTAS, Monsieur Aurélien SENES, Monsieur Jean-Michel CHAIB, Madame Annick CHAVE, Monsieur Adrien GAND

ABSENTS REPRESENTES :

Madame Nadia GONCALVES donne procuration à Madame Françoise CHAVE, Madame Silvia MARIN donne procuration à Monsieur Calogero PICCADACI

ABSENTS EXCUSES :

Monsieur Franck AMBROSINO, Madame Sylvie TOURREL, Monsieur Rémy BRIGNACCA, Madame Jocelyne SATEAU

Monsieur Edouard BARRE a été désigné(e) en qualité de Secrétaire de Séance par le Conseil Municipal (Article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales).

2021 - 58	COMPTE DE GESTION DU RECEVEUR 2020 - CONVENTION DE GESTION EAU
------------------	---

Le Conseil Municipal,

Réuni sous la présidence de Madame Liliane BOYER, Maire,

Après s'être fait présenter le compte de gestion 2020 de la convention de gestion Eau dressé par le Receveur,

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il a été prescrit de passer dans ses écritures ;

Considérant que les résultats du Compte de Gestion du Receveur sont en concordance avec le Compte Administratif du Maire ;

- 1) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020 y compris celles relatives à la journée complémentaire ;*
- 2) Statuant sur l'exécution du Budget de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;*
- 3) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;*

Demande l'avis de l'Assemblée.

Le Conseil Municipal,

Où l'exposé du Maire, après en avoir délibéré, par :

22 pour

3 contre ((Monsieur Jean-Michel CHAIB, Madame Annick CHAVE, Monsieur Adrien GAND))

Approuve le Compte de Gestion du Receveur 2020 - Convention Gestion Eau.

Fait et Délibéré au MUY, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au Registre les Membres présents susnommés.

Pour Copie Conforme.

A LE MUY, le 12 Mai 2021

<i>Contrôle de Légalité</i>

<i>Affichage</i>

Le Maire,

Liliane BOYER





MAIRIE de LE MUY

- 83490 -

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL de la Commune de LE MUY

Séance du mardi 11 mai 2021

L'an deux mille vingt et un et le onze mai à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la Salle Polyvalente – Avenue Sainte-Anne – Le Muy, sous la présidence de Madame Liliane BOYER – Maire, après convocation légale en date du 5 mai 2021.

PRESENTS :

Madame Liliane BOYER, Monsieur Romain VACQUIER, Madame Christine MASSA, Monsieur Alain CARRARA, Madame Françoise LEGRAIEN, Monsieur Calogero PICCADACI, Madame Françoise CHAVE, Monsieur Gil OLIVIER, Madame Renée DOMBRY-GUIGONNET, Monsieur Edouard BARRE, Madame Lina CIAPPARA, Monsieur Dominique BARDON, Madame Noura KHELIL-MOKRANE, Monsieur Anthony PONTHEIU, Monsieur Thierry MARTIN, Monsieur Laurent BARROS, Madame Céline BONALDI, Monsieur Lionel SAUVAN, Madame Nurhayat ALTUNTAS, Monsieur Aurélien SENES, Monsieur Jean-Michel CHAIB, Madame Annick CHAVE, Monsieur Adrien GAND

ABSENTS REPRESENTES :

Madame Nadia GONCALVES donne procuration à Madame Françoise CHAVE, Madame Silvia MARIN donne procuration à Monsieur Calogero PICCADACI

ABSENTS EXCUSES :

Monsieur Franck AMBROSINO, Madame Sylvie TOURREL, Monsieur Rémy BRIGNACCA, Madame Jocelyne SATEAU

Monsieur Edouard BARRE a été désigné(e) en qualité de Secrétaire de Séance par le Conseil Municipal (Article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales).

2021 - 59	COMPTE DE GESTION DU RECEVEUR 2020 - CONVENTION DE GESTION ASSAINISSEMENT
------------------	--

Le Conseil Municipal,

Réuni sous la présidence de Madame Liliane BOYER, Maire,

Après s'être fait présenter le compte de gestion 2020 de la convention de gestion Assainissement dressé par le Receveur,

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il a été prescrit de passer dans ses écritures ;

Considérant que les résultats du Compte de Gestion du Receveur sont en concordance avec le Compte Administratif du Maire ;

- 1) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020 y compris celles relatives à la journée complémentaire ;*
- 2) Statuant sur l'exécution du Budget de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;*
- 3) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;*

Demande l'avis de l'Assemblée.

Le Conseil Municipal,

Où l'exposé du Maire, après en avoir délibéré, par :

22 pour

3 contre ((Monsieur Jean-Michel CHAIB, Madame Annick CHAVE, Monsieur Adrien GAND))

Approuve le Compte de Gestion du Receveur 2020 - Convention Gestion Assainissement.

Fait et Délibéré au MUY, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au Registre les Membres présents susnommés.

Pour Copie Conforme.

A LE MUY, le 12 Mai 2021

Contrôle de Légalité

Affichage

Le Maire,

Liliane Boyer

Liliane BOYER





**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
de la Commune de LE MUY**

Séance du mardi 11 mai 2021

L'an deux mille vingt et un et le onze mai à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la Salle Polyvalente – Avenue Sainte-Anne – Le Muy, sous la présidence de Madame Liliane BOYER – Maire, après convocation légale en date du 5 mai 2021.

PRESENTS :

Madame Liliane BOYER, Monsieur Romain VACQUIER, Madame Christine MASSA, Monsieur Alain CARRARA, Madame Françoise LEGRAIEN, Monsieur Calogero PICCADACI, Madame Françoise CHAVE, Monsieur Gil OLIVIER, Madame Renée DOMBRY-GUIGONNET, Monsieur Edouard BARRE, Madame Lina CIAPPARA, Monsieur Dominique BARDON, Madame Noura KHELIL-MOKRANE, Monsieur Anthony PONTHEU, Monsieur Thierry MARTIN, Monsieur Laurent BARROS, Madame Céline BONALDI, Monsieur Lionel SAUVAN, Madame Nurhayat ALTUNTAS, Monsieur Aurélien SENES, Monsieur Jean-Michel CHAIB, Madame Annick CHAVE, Monsieur Adrien GAND

ABSENTS REPRESENTES :

Madame Nadia GONCALVES donne procuration à Madame Françoise CHAVE, Madame Silvia MARIN donne procuration à Monsieur Calogero PICCADACI

ABSENTS EXCUSES :

Monsieur Franck AMBROSINO, Madame Sylvie TOURREL, Monsieur Rémy BRIGNACCA, Madame Jocelyne SATEAU

Monsieur Edouard BARRE a été désigné(e) en qualité de Secrétaire de Séance par le Conseil Municipal (Article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales).

2021 - 60	COMPTE DE GESTION DU RECEVEUR 2020 - ZAC DES FERRIERES II
------------------	--

Le Conseil Municipal,

Réuni sous la présidence de Madame Liliane BOYER, Maire,

Après s'être fait présenter le compte de gestion 2020 de la ZAC des Ferrieres II dressé par le Receveur,

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il a été prescrit de passer dans ses écritures ;

Considérant que les résultats du Compte de Gestion du Receveur sont en concordance avec le Compte Administratif du Maire ;

- 1) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020 y compris celles relatives à la journée complémentaire ;*
- 2) Statuant sur l'exécution du Budget de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;*
- 3) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;*

Demande l'avis de l'Assemblée.

Le Conseil Municipal,

Où l'exposé du Maire, après en avoir délibéré, par :

22 pour

3 contre ((Monsieur Jean-Michel CHAIB, Madame Annick CHAVE, Monsieur Adrien GAND))

Approuve le Compte de Gestion du Receveur 2020 - ZAC des Ferrières II.

Fait et Délibéré au MUY, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au Registre les Membres présents susnommés.

Pour Copie Conforme.

A LE MUY, le 12 Mai 2021

Contrôle de Légalité

Affichage

Le Maire,

Liliane

Liliane BOYER





MAIRIE de LE MUY

- 83490 -

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL de la Commune de LE MUY

Séance du mardi 11 mai 2021

L'an deux mille vingt et un et le onze mai à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la Salle Polyvalente – Avenue Sainte-Anne – Le Muy, sous la présidence de Madame Liliane BOYER – Maire, après convocation légale en date du 5 mai 2021.

PRESENTS :

Madame Liliane BOYER, Monsieur Romain VACQUIER, Madame Christine MASSA, Monsieur Alain CARRARA, Madame Françoise LEGRAIEN, Monsieur Calogero PICCADACI, Madame Françoise CHAVE, Monsieur Gil OLIVIER, Madame Renée DOMBRY-GUIGONNET, Monsieur Edouard BARRE, Madame Lina CIAPPARA, Monsieur Dominique BARDON, Madame Noura KHELIL-MOKRANE, Monsieur Anthony PONTHEU, Monsieur Thierry MARTIN, Monsieur Laurent BARROS, Madame Céline BONALDI, Monsieur Lionel SAUVAN, Madame Nurhayat ALTUNTAS, Monsieur Aurélien SENES, Monsieur Jean-Michel CHAIB, Madame Annick CHAVE, Monsieur Adrien GAND

ABSENTS REPRESENTES :

Madame Nadia GONCALVES donne procuration à Madame Françoise CHAVE, Madame Silvia MARIN donne procuration à Monsieur Calogero PICCADACI

ABSENTS EXCUSES :

Monsieur Franck AMBROSINO, Madame Sylvie TOURREL, Monsieur Rémy BRIGNACCA, Madame Jocelyne SATEAU

Monsieur Edouard BARRE a été désigné(e) en qualité de Secrétaire de Séance par le Conseil Municipal (Article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales).

2021 - 61	COMPTE ADMINISTRATIF DE LA VILLE - EXERCICE 2020
------------------	---

Romain VACQUIER, Adjoint Délégué,

Présente le Compte Administratif 2020 de la Commune.

Détermination du résultat d'exploitation de l'exercice :

Section de Fonctionnement

Total des Dépenses 2020	Total des Recettes 2020
8 748 995.54 €	10 937 608.24 €

Résultat de l'Exercice 2020	2 188 612.70 €
Solde de Clôture 2019 reporté	510 931.77 €
Résultat au 31/12/2020	2 699 544.47 €

Section d'Investissement

Total des Dépenses 2020	Total des Recettes 2020
4 231 187.53 €	3 867 216.89 €

Résultat de l'Exercice 2020	-363 970.64 €
Solde de Clôture 2019 reporté	-2 638 928.96 €
Résultat 2020	-3 002 899.60 €
Restes à réaliser en Dépenses	1 952 781.00 €
Restes à réaliser en Recettes	2 229 500.00 €
Solde des restes à réaliser	276 719.00 €
Résultat au 31/12/2020	-2 726 180.60 €
Résultats cumulés au 31/12/2020	-26 636.13 €

Au moment du vote, Liliane BOYER, Maire, quitte la Salle.

Demande l'avis de l'Assemblée.

Le Conseil Municipal,

Ouï l'exposé de Romain VACQUIER, Adjoint Délégué, après en avoir délibéré, par :

22 pour

3 contre ((Monsieur Jean-Michel CHAIB, Madame Annick CHAVE, Monsieur Adrien GAND))

Approuve le Compte Administratif de la Ville - Exercice 2020.

Fait et Délibéré au MUY, les jour, mois et an que dessus.
Ont signé au Registre les Membres présents susnommés.
Pour Copie Conforme.

A LE MUY, le 12 Mai 2021

Contrôle de Légalité

Affichage

Le Maire,

Liliane BOYER





**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
de la Commune de LE MUY**

Séance du mardi 11 mai 2021

L'an deux mille vingt et un et le onze mai à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la Salle Polyvalente – Avenue Sainte-Anne – Le Muy, sous la présidence de Madame Liliane BOYER – Maire, après convocation légale en date du 5 mai 2021.

PRESENTS :

Madame Liliane BOYER, Monsieur Romain VACQUIER, Madame Christine MASSA, Monsieur Alain CARRARA, Madame Françoise LEGRAIEN, Monsieur Calogero PICCADACI, Madame Françoise CHAVE, Monsieur Gil OLIVIER, Madame Renée DOMBRY-GUIGONNET, Monsieur Edouard BARRE, Madame Lina CIAPPARA, Monsieur Dominique BARDON, Madame Noura KHELIL-MOKRANE, Monsieur Anthony PONTHEU, Monsieur Thierry MARTIN, Monsieur Laurent BARROS, Madame Céline BONALDI, Monsieur Lionel SAUVAN, Madame Nurhayat ALTUNTAS, Monsieur Aurélien SENES, Monsieur Jean-Michel CHAIB, Madame Annick CHAVE, Monsieur Adrien GAND

ABSENTS REPRESENTES :

Madame Nadia GONCALVES donne procuration à Madame Françoise CHAVE, Madame Silvia MARIN donne procuration à Monsieur Calogero PICCADACI

ABSENTS EXCUSES :

Monsieur Franck AMBROSINO, Madame Sylvie TOUREL, Monsieur Rémy BRIGNACCA, Madame Jocelyne SATEAU

Monsieur Edouard BARRE a été désigné(e) en qualité de Secrétaire de Séance par le Conseil Municipal (Article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales).

2021 - 62	COMPTE ADMINISTRATIF EAU CONVENTION DE GESTION - EXERCICE 2020
------------------	---

Romain VACQUIER, Adjoint Délégué,

Expose à l'Assemblée les conditions d'exécution du Budget de l'Exercice 2020.

Détermination du résultat d'exploitation de l'exercice :

Section de l'Exploitation

Total des Dépenses 2020	Total des Recettes 2020
0 €	0 €

Résultat de l'Exercice 2020

0 €

Section d'Investissement

Total des Dépenses 2020	Total des Recettes 2020
13 828.80 €	13 828.80 €

Résultat de l'Exercice 2020

0 €

Au moment du vote, Liliane BOYER, Maire, quitte la Salle.

Demande l'avis de l'Assemblée.

Le Conseil Municipal,

Où l'exposé de Romain VACQUIER, Adjoint Délégué, après en avoir délibéré, par :

22 pour

3 contre ((Monsieur Jean-Michel CHAIB, Madame Annick CHAVE, Monsieur Adrien GAND))

Approuve le Compte Administratif Eau Convention de Gestion - Exercice 2020.

Fait et Délibéré au MUY, les jour, mois et an que dessus.
Ont signé au Registre les Membres présents susnommés.
Pour Copie Conforme.

A LE MUY, le 12 Mai 2021

<i>Contrôle de Légalité</i>

<i>Affichage</i>

Le Maire,

Liliane
Liliane BOYER





MAIRIE de LE MUY

- 83490 -

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL de la Commune de LE MUY

Séance du mardi 11 mai 2021

L'an deux mille vingt et un et le onze mai à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la Salle Polyvalente – Avenue Sainte-Anne – Le Muy, sous la présidence de Madame Liliane BOYER – Maire, après convocation légale en date du 5 mai 2021.

PRESENTS :

Madame Liliane BOYER, Monsieur Romain VACQUIER, Madame Christine MASSA, Monsieur Alain CARRARA, Madame Françoise LEGRAIEN, Monsieur Calogero PICCADACI, Madame Françoise CHAVE, Monsieur Gil OLIVIER, Madame Renée DOMBRY-GUIGONNET, Monsieur Edouard BARRE, Madame Lina CIAPPARA, Monsieur Dominique BARDON, Madame Noura KHELIL-MOKRANE, Monsieur Anthony PONTHEU, Monsieur Thierry MARTIN, Monsieur Laurent BARROS, Madame Céline BONALDI, Monsieur Lionel SAUVAN, Madame Nurhayat ALTUNTAS, Monsieur Aurélien SENES, Monsieur Jean-Michel CHAIB, Madame Annick CHAVE, Monsieur Adrien GAND

ABSENTS REPRESENTES :

Madame Nadia GONCALVES donne procuration à Madame Françoise CHAVE, Madame Silvia MARIN donne procuration à Monsieur Calogero PICCADACI

ABSENTS EXCUSES :

Monsieur Franck AMBROSINO, Madame Sylvie TOUREL, Monsieur Rémy BRIGNACCA, Madame Jocelyne SATEAU

Monsieur Edouard BARRE a été désigné(e) en qualité de Secrétaire de Séance par le Conseil Municipal (Article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales).

2021 - 63	COMPTE ADMINISTRATIF ASSAINISSEMENT CONVENTION DE GESTION EXERCICE 2020
------------------	--

Romain VACQUIER, Adjoint Délégué,

Expose à l'Assemblée les conditions d'exécution du Budget de l'Exercice 2020.

Détermination du résultat d'exploitation de l'exercice :

Section de l'Exploitation

Total des Dépenses 2020	Total des Recettes 2020
590.95 €	590.95 €

Résultat de l'Exercice 2020

0 €

Section d'Investissement

Total des Dépenses 2020	Total des Recettes 2020
6 032.38 €	6 032.38 €

Résultat de l'Exercice 2020

0 €

Au moment du vote, Liliane BOYER, Maire, quitte la Salle.

Demande l'avis de l'Assemblée.

Le Conseil Municipal,

Où l'exposé de Romain VACQUIER, Adjoint Délégué, après en avoir délibéré, par :

22 pour

3 contre ((Monsieur Jean-Michel CHAIB, Madame Annick CHAVE, Monsieur Adrien GAND))

Approuve le Compte Administratif Assainissement Convention de Gestion - Exercice 2020.

Fait et Délibéré au MUY, les jour, mois et an que dessus.
Ont signé au Registre les Membres présents susnommés.
Pour Copie Conforme.

A LE MUY, le 12 Mai 2021

Contrôle de Légalité

Affichage

Le Maire,

Liliane BOYER





MAIRIE de LE MUY

- 83490 -

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL de la Commune de LE MUY

Séance du mardi 11 mai 2021

L'an deux mille vingt et un et le onze mai à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la Salle Polyvalente – Avenue Sainte-Anne – Le Muy, sous la présidence de Madame Liliane BOYER – Maire, après convocation légale en date du 5 mai 2021.

PRESENTS :

Madame Liliane BOYER, Monsieur Romain VACQUIER, Madame Christine MASSA, Monsieur Alain CARRARA, Madame Françoise LEGRAIEN, Monsieur Calogero PICCADACI, Madame Françoise CHAVE, Monsieur Gil OLIVIER, Madame Renée DOMBRY-GUIGONNET, Monsieur Edouard BARRE, Madame Lina CIAPPARA, Monsieur Dominique BARDON, Madame Noura KHELIL-MOKRANE, Monsieur Anthony PONTHEU, Monsieur Thierry MARTIN, Monsieur Laurent BARROS, Madame Céline BONALDI, Monsieur Lionel SAUVAN, Madame Nurhayat ALTUNTAS, Monsieur Aurélien SENES, Monsieur Jean-Michel CHAIB, Madame Annick CHAVE, Monsieur Adrien GAND

ABSENTS REPRESENTES :

Madame Nadia GONCALVES donne procuration à Madame Françoise CHAVE, Madame Silvia MARIN donne procuration à Monsieur Calogero PICCADACI

ABSENTS EXCUSES :

Monsieur Franck AMBROSINO, Madame Sylvie TOURREL, Monsieur Rémy BRIGNACCA, Madame Jocelyne SATEAU

Monsieur Edouard BARRE a été désigné(e) en qualité de Secrétaire de Séance par le Conseil Municipal (Article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales).

2021 - 64	COMPTE ADMINISTRATIF ZAC DES FERRIERES II - EXERCICE 2020
------------------	--

Romain VACQUIER, Adjoint Délégué,

Expose à l'Assemblée les conditions d'exécution du Budget de l'Exercice 2020.

Détermination du résultat d'exploitation de l'exercice :

Section d'Exploitation

Total des Dépenses 2020	Total des Recettes 2020
1 589 093.29 €	2 641 461.68 €

Résultat de l'Exercice 2020	1 052 368.39 €
Solde de Clôture 2019 reporté	1 687 125.18 €
Résultat au 31/12/2020	2 739 493.57 €

Section d'Investissement

Total des Dépenses 2020	Total des Recettes 2020
1 794 111.68 €	1 566 445.80 €

Résultat de l'Exercice 2020	-227 665.88 €
Solde de Clôture 2019 reporté	0.00 €
Résultat 2020	-227 665.88 €
Reste à réaliser en recettes	0,00 €
Reste à réaliser en dépenses	0,00 €
Solde des restes à réaliser	0,00 €
Résultat au 31/12/2020	-227 665.88 €
Résultats cumulés au 31/12/2020	2 511 827.69 €

Au moment du vote, Liliane BOYER, Maire, quitte la Salle.

Demande l'avis de l'Assemblée.

Le Conseil Municipal,

Ouï l'exposé de Romain VACQUIER, Adjoint Délégué, après en avoir délibéré, par :

22 pour

3 contre ((Monsieur Jean-Michel CHAIB, Madame Annick CHAVE, Monsieur Adrien GAND))

Approuve le Compte Administratif ZAC des Ferrières II - Exercice 2020.

Fait et Délibéré au MUY, les jour, mois et an que dessus.
Ont signé au Registre les Membres présents susnommés.
Pour Copie Conforme.

A LE MUY, le 12 Mai 2021

Contrôle de Légalité

Affichage

Le Maire,

Liliane BOYER





MAIRIE de LE MUY

- 83490 -

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL de la Commune de LE MUY

Séance du mardi 11 mai 2021

L'an deux mille vingt et un et le onze mai à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la Salle Polyvalente – Avenue Sainte-Anne – Le Muy, sous la présidence de Madame Liliane BOYER – Maire, après convocation légale en date du 5 mai 2021.

PRESENTS :

Madame Liliane BOYER, Monsieur Romain VACQUIER, Madame Christine MASSA, Monsieur Alain CARRARA, Madame Françoise LEGRAIEN, Monsieur Calogero PICCADACI, Madame Françoise CHAVE, Monsieur Gil OLIVIER, Madame Renée DOMBRY-GUIGONNET, Monsieur Edouard BARRE, Madame Lina CIAPPARA, Monsieur Dominique BARDON, Madame Noura KHELIL-MOKRANE, Monsieur Anthony PONTHEU, Monsieur Thierry MARTIN, Monsieur Laurent BARROS, Madame Céline BONALDI, Monsieur Lionel SAUVAN, Madame Nurhayat ALTUNTAS, Monsieur Aurélien SENES, Monsieur Jean-Michel CHAIB, Madame Annick CHAVE, Monsieur Adrien GAND

ABSENTS REPRESENTES :

Madame Nadia GONCALVES donne procuration à Madame Françoise CHAVE, Madame Silvia MARIN donne procuration à Monsieur Calogero PICCADACI

ABSENTS EXCUSES :

Monsieur Franck AMBROSINO, Madame Sylvie TOURREL, Monsieur Rémy BRIGNACCA, Madame Jocelyne SATEAU

Monsieur Edouard BARRE a été désigné(e) en qualité de Secrétaire de Séance par le Conseil Municipal (Article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales).

2021 - 65	AFFECTATION DEFINITIVE DU RESULTAT 2020 BUDGET PRINCIPAL
------------------	---

Romain VACQUIER, Adjoint Délégué,

Après avoir approuvé le Compte de Gestion et le Compte Administratif de l'année 2020 du budget principal,

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement),

Considérant que l'excédent de fonctionnement doit impérativement couvrir en priorité le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Indique à l'Assemblée qu'il convient d'affecter définitivement le résultat de clôture de l'exercice comme suit :

BUDGET PRINCIPAL

SECTION	RESULTATS DE CLOTURE		AFFECTATION au 1068	Reprise en excédent de fonctionnement reporté au BP 2021 (002)	Reprise en déficit d'investissement reporté au BP 2021 (001)
	EXCEDENT	DEFICIT			
Exploitation	2 699 544.47 €		2 699 544.47 €	0	
Investissement		3 002 899.60 €			3 002 899.60 €

Demande l'avis de l'Assemblée.

Le Conseil Municipal,

Où l'exposé de Romain VACQUIER, Adjoint Délégué, après en avoir délibéré, par :

22 pour

3 contre ((Monsieur Jean-Michel CHAIB, Madame Annick CHAVE, Monsieur Adrien GAND))

Approuve l'affectation définitive du résultat 2020 du Budget Principal.

Fait et Délibéré au MUY, les jour, mois et an que dessus.
Ont signé au Registre les Membres présents susnommés.
Pour Copie Conforme.

A LE MUY, le 12 Mai 2021

Contrôle de Légalité

Affichage

Le Maire,

Liliane
Liliane BOYER





MAIRIE de LE MUY

- 83490 -

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL de la Commune de LE MUY

Séance du mardi 11 mai 2021

L'an deux mille vingt et un et le onze mai à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la Salle Polyvalente – Avenue Sainte-Anne – Le Muy, sous la présidence de Madame Liliane BOYER – Maire, après convocation légale en date du 5 mai 2021.

PRESENTS :

Madame Liliane BOYER, Monsieur Romain VACQUIER, Madame Christine MASSA, Monsieur Alain CARRARA, Madame Françoise LEGRAIEN, Monsieur Calogero PICCADACI, Madame Françoise CHAVE, Monsieur Gil OLIVIER, Madame Renée DOMBRY-GUIGONNET, Monsieur Edouard BARRE, Madame Lina CIAPPARA, Monsieur Dominique BARDON, Madame Noura KHELIL-MOKRANE, Monsieur Anthony PONTHEU, Monsieur Thierry MARTIN, Monsieur Laurent BARROS, Madame Céline BONALDI, Monsieur Lionel SAUVAN, Madame Nurhayat ALTUNTAS, Monsieur Aurélien SENES, Monsieur Jean-Michel CHAIB, Madame Annick CHAVE, Monsieur Adrien GAND

ABSENTS REPRESENTES :

Madame Nadia GONCALVES donne procuration à Madame Françoise CHAVE, Madame Silvia MARIN donne procuration à Monsieur Calogero PICCADACI

ABSENTS EXCUSES :

Monsieur Franck AMBROSINO, Madame Sylvie TOUREL, Monsieur Rémy BRIGNACCA, Madame Jocelyne SATEAU

Monsieur Edouard BARRE a été désigné(e) en qualité de Secrétaire de Séance par le Conseil Municipal (Article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales).

2021 - 66	AFFECTATION DEFINITIVE DU RESULTAT 2020 ZAC DES FERRIERES II
------------------	---

Romain VACQUIER, Adjoint Délégué,

Après avoir approuvé le Compte de Gestion et le Compte Administratif de l'année 2020 du budget de la ZAC des Ferrières II,

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement),

Considérant que l'excédent de fonctionnement doit impérativement couvrir en priorité le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Indique à l'Assemblée qu'il convient d'affecter définitivement le résultat de clôture de l'exercice comme suit :

ZAC DES FERRIERES II

SECTION	RESULTATS DE CLOTURE		AFFECTATION au 1068	Reprise en excédent de fonctionnement reporté au BP 2021 (002)	Reprise en déficit d'investissement reporté au BP 2021 (001)
	EXCEDENT	DEFICIT			
Exploitation	2 739 493.57 €		227 665.88 €	2 511 827.69 €	
Investissement		227 665.88 €			227 665.88 €

Demande l'avis de l'Assemblée.

Le Conseil Municipal,

Oui l'exposé de Romain VACQUIER, après en avoir délibéré, par :

22 pour

3 contre ((Monsieur Jean-Michel CHAIB, Madame Annick CHAVE, Monsieur Adrien GAND))

Approuve l'affectation définitive du résultat 2020 de la ZAC des Ferrières II.

Fait et Délibéré au MUY, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au Registre les Membres présents susnommés.

Pour Copie Conforme.

A LE MUY, le 12 Mai 2021

Contrôle de Légalité

Affichage

Le Maire,


Liliane BOYER

